

34e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

[30-11-2017 - 14:08]

Économie et sécurité devraient dominer les débats de la 34e session plénière de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, qui s'ouvrira le 18 décembre en Haïti.

La 34e session plénière de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE se tiendra du 18 au 20 décembre à Port-au-Prince, en Haïti. Elle sera officiellement ouverte par ses coprésidents, Louis Michel pour le Parlement européen et Ibrahim Rassin Bundu pour la partie ACP, en présence de Moïse Jovenel, Président de la République d'Haïti, et de Youri Latortue, Président du Sénat d'Haïti.

La session plénière sera précédée et préparée par les réunions des trois commissions permanentes le samedi 16 décembre. Il s'agit des commissions du développement économique, des finances et du commerce, des affaires politiques, et des affaires sociales et de l'environnement. La réunion du Bureau aura lieu le dimanche 17 décembre.

Contacts

Delphine COLARD

En Haïti durant la 34e session

Numéro de GSM - portable : (+32) 498 98 44 85

Courrier électronique : delphine.colard@europarl.europa.eu

Emilie TOURNIER

A Bruxelles

Numéro de téléphone : (+32) 2 28 30578 (BXL)

Numéro de téléphone : (+33) 3 881 72649 (STR)

Numéro de GSM - portable : (+32) 473 55 74 66

Courrier électronique : emilie.tournier@europarl.europa.eu

Background

Quels seront les sujets débattus à Port-au-Prince?

Les députés devraient débattre de la question **du tourisme durable** avec Isabelle Durant, Secrétaire-générale adjointe de la CNUCED, le matin du mardi 19 décembre.

Il sera aussi question du rôle des ressources naturelles dans la promotion du développement durable (mardi matin) et de la consolidation de l'État de droit en République centrafricaine (mardi en fin de matinée).

En outre, l'Assemblée débattera et votera trois résolutions le 20 décembre sur:

- **Les défis concernant le lien sécurité-développement dans les politiques ACP et UE** (débat mardi après-midi, co-rapporteurs: Mohammed Goumaneh (Djibouti) et Enrique Guerrero Salom (ES))
- **l'amélioration de l'accès aux systèmes de santé de base, notamment dans la lutte contre les maladies infectieuses** (débat mercredi matin, co-rapporteurs : Mfanawemakhosi Dlamini (Swaziland) et Ana Zaborska (PL))
- **l'économie bleue: opportunités et défis pour les États ACP** (débat mardi matin, co-rapporteurs: Oumouri Mmadi Hassani (Comores) et Thierry Cornillet (FR)), et

Deux thèmes urgents seront discutés et conclus par des résolutions:

- **Renforcer la résilience au changement climatique et aux désastres naturels dans les États ACP** (débat lundi, vote mercredi), et
- **la situation en Mauritanie** (débat mardi matin, vote mercredi).

La séance d'ouverture officielle de la 34e session de l'APP le lundi 18 décembre à 11 heures aura lieu en présence de Moïse Jovenel, Président de la République d'Haïti, et de Youri Latortue, Président du Sénat d'Haïti. Les députés débattront également avec le commissaire Neven Mimica le lundi 18 décembre et avec les représentants des présidences en exercice des Conseils ACP et de l'UE le mercredi 20 décembre.

En marge de la session plénière, les députés se réuniront lors du **Forum des femmes** dans la matinée du samedi 16 décembre. Ils rencontreront également des jeunes haïtiens lors de la **Conférence de la jeunesse** qui aura lieu le dimanche 17 décembre après-midi.

Background

Comment suivre les débats?

L'intégralité du programme de l'événement est disponible sur le [site de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE](#). Le webstreaming en direct ne sera malheureusement pas assuré.

Background

Pourquoi une réunion APP ACP est-elle nécessaire? Quels résultats tangibles peut-on obtenir?

L'UE entretient un partenariat spécial avec les pays ACP, en raison des liens historiques entre ces pays et de nombreux États membres. Ce partenariat est établi par l'accord de Cotonou signé en juin 2000. Il est essentiel que ce partenariat ait une dimension parlementaire, permettant le contrôle de la dimension gouvernementale et exécutive.

En savoir plus: [Pourquoi une Assemblée parlementaire paritaire?](#)

http://www.europarl.europa.eu/intcoop/acp/20_01/default_fr.htm

Background

Quels sont les résultats tangibles obtenus lors des réunions précédentes?

L'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ne détient pas de pouvoirs de prise de décisions en tant que tels. Son importance vient du fait qu'il s'agit de l'unique forum où les représentants parlementaires ACP peuvent exprimer leurs craintes et préoccupations à l'UE et vice versa. Elle permet également aux représentants élus des pays ACP de faire part de leurs craintes directement à la Commission européenne et de s'informer mutuellement sur l'avancement des négociations relatives aux accords commerciaux avec leur pays. Les résolutions adoptées par l'APP ACP-UE ont été introduites dans les accords actuels ACP-UE et continueront à être intégrées dans ces accords.

Quelques exemples:

- valorisation du rôle de la femme dans le processus de développement;
- intégration d'une politique de l'environnement dans les projets de développement;
- promotion du commerce comme vecteur du développement, en particulier par le biais des Accords de partenariat économique prévus à l'Accord de Cotonou;
- programmes de développement rural et de microprojets adaptés aux besoins des communautés spécifiques;
- amélioration des mesures de lutte contre les épidémies et renforcement des services de santé et d'hygiène;
- création de politiques de développement décentralisées;
- réunions annuelles entre les partenaires économiques et sociaux;
- promotion de la coopération régionale, politique et commerciale;
- coopération plus étroite avec les organisations non gouvernementales actives dans le domaine du développement;
- aide aux pays endettés, engagés dans des politiques d'ajustement structurel, leur permettant de maintenir des services indispensables;
- mise en valeur de la dimension culturelle dans la coopération Nord-Sud;
- accélération des procédures d'aides et augmentation des crédits destinés aux réfugiés et aux personnes déplacées; et
- renforcement de l'engagement sur le respect et la défense des droits de l'homme et de la dignité humaine.

Background

Comment choisit-on les lieux de réunion?

L'APP se réunit deux fois par an, une fois dans l'UE, traditionnellement dans l'État membre qui préside le Conseil des ministres de l'UE, et une fois dans un pays ACP, déterminé par le groupe des pays ACP.

APP précédentes:

- Wiesbaden, Allemagne, 23-28 juin 2007;
- Rwanda, 17-22 novembre 2007;
- Ljubljana, Slovénie, 17-20 mars 2008;
- Port Moresby, Papouasie-Nouvelle-Guinée, 29 novembre-1er décembre 2008;
- Prague, République tchèque, 4-9 avril 2009;
- Luanda, Angola, 30 novembre-3 décembre 2009;
- Tenerife, Espagne, 29 mars-1er avril 2010;
- Kinshasa, RD Congo, 2-4 décembre 2010;
- Budapest, Hongrie, 16-18 mai 2011;
- Lomé, Togo, 21-23 novembre 2011;
- Horsens, Danemark, 28-30 mai 2012;
- Paramaribo, Suriname, 27-29 novembre 2012;
- Bruxelles, Belgique, 17-19 juin 2013;
- Addis-Abeba, Éthiopie, 25-27 novembre 2013;
- Strasbourg, France, 17-19 mars 2014;
- Strasbourg, France, 1-3 décembre 2014;
- Suva, Fidji, 15-17 juin 2015;
- Bruxelles, 7-9 décembre 2015;
- Windhoek, Namibie, 13-15 juin 2016;
- Nairobi, Kenya, 19-21 décembre 2016; et
- St. Julians, Malte, 19-21 juin 2017.

Background

Quand et où aura lieu la prochaine Assemblée parlementaire paritaire?

La 34e session de l'APP ACP-UE se tiendra à Port-au-Prince, Haïti, du 18 au 20 décembre 2017. La 35e session de l'APP ACP-UE devrait se tenir dans un des pays de l'UE au premier semestre 2018 (date et lieu à déterminer).

Background

Qui préside l'APP ACP-UE?

Deux coprésidents, l'un vient de l'UE (actuellement M. Louis Michel, ADLE, BE) et l'autre d'un pays ACP (actuellement Ibrahim Rassin Bundu, Sierra Leone).

Background

Comment l'APP ACP-UE est-elle organisée?

78 députés européens et 78 députés nationaux des pays ACP.

Deux coprésidents, l'un vient de l'UE (actuellement Louis Michel, ADLE, BE) et l'autre d'un pays ACP (actuellement Ibrahim Rassin Bundu, Sierra Leone).

24 vice-présidents (12 députés européens et 12 députés des pays ACP). Ensemble, ils constituent le Bureau avec les deux coprésidents.

Lors de cette Assemblée parlementaire ACP-UE, les réunions des trois commissions permanentes (affaires politiques, développement économique, finances et commerce, et affaires sociales et environnement) ainsi qu'une séance plénière auront lieu.

Background

Quelle est la composition de la délégation du Parlement européen?

Elle se compose de [78 membres](#).

31 députés se sont inscrits pour la réunion à Port-au-Prince (en date du 29 novembre 2017):

Nom du député	Prénoms	Groupes politiques
ARENA	Maria	S&D
BAREKOV	Nikolay	ECR
CHRISTENSEN	Ole	S&D
CORNILLET	Thierry	ADLE
DANCE	Seb	S&D
ENGEL	Frank	PPE
FERREIRA	João	GUE/NGL
GAHLER	Michael	PPE
GERICKE	Arne	ECR
GUERRERO SALOM	Enrique	S&D
KYENGE	Kashetu	S&D
LÓPEZ AGUILAR	Juan Fernando	S&D
MANSCOUR	Louis-Joseph	S&D
MICHEL	Louis	ADLE
NART	Javier	ADLE
NEUSER	Norbert	S&D
NOICHL	Maria	S&D
RIVASI	Michèle	Verts/ALE
ROSATI	Dariusz	PPE
SCHUSTER	Joachim	S&D
SENRA RODRIGUEZ	Maria Lidia	GUE/NGL
SERRÃO SANTOS	Ricardo	S&D
STOLOJAN	Teodor Dumitru	PPE
THEOCHAROUS	Eleni	ECR
VALERO	Bodil	Verts/ALE
WARD	Julie	S&D
WENTA	Bogdan	PPE
WISNIEWSKA	Jadwiga	ECR
ZELLER	Joachim	PPE
ZORRINHO	Carlos	S&D
ZWIEFKA	Tadeusz	PPE

Background

Quels pays ACP sont représentés?

78 pays

Angola - Antigua-et-Barbuda - Bahamas - Barbade - Belize - Bénin - Botswana - Burkina Faso - Burundi - Cap-Vert - Cameroun - République centrafricaine - Comores - Congo - Îles Cook - Côte d'Ivoire - Cuba - République démocratique du Congo (DRC) - Djibouti - Dominique - République dominicaine - Érythrée - Éthiopie - Fidji - Gabon - Gambie - Ghana - Grenade - Guinée - Guinée équatoriale - Guinée-Bissau - Guyane - Haïti - Jamaïque - Kenya - Kiribati - Lesotho - Liberia - Madagascar - Malawi - Mali - Îles Marshall - Mauritanie - Maurice - Micronésie - Mozambique - Namibie - Nauru - Niger - Nigeria - Niue - Palaos - Papouasie-Nouvelle-Guinée - République du Rwanda - Saint-Christophe-et-Nevis - Sainte-Lucie - Saint-Vincent-et-les-Grenadines - Samoa - Sao Tomé-et-Principe - Sénégal - Seychelles - Sierra Leone - Salomon - Somalie - Afrique du Sud - Soudan - Suriname - Swaziland - Tanzanie - Tchad - Togo - Tonga - Trinité-et-Tobago - Tuvalu - Ouganda - Vanuatu - Zambie - Zimbabwe.

N.B: Cuba fait partie des ACP mais n'a pas signé l'accord de Cotonou et, par conséquent, n'est pas représenté dans l'APP.

Background

Contacts pour la presse

Service de presse du Parlement européen

En Haïti durant la 34e session:

Delphine COLARD

delphine.colard@europarl.europa.eu

+32 498 98 44 85

A Bruxelles:

Emilie TOURNIER

emilie.tournier@europarl.europa.eu

+32 473 557.466

#ACPEU